

# Programme de subvention pour les programmes offerts après les heures de classe

## Guide de demande

Nous sommes heureux que vous souhaitiez contribuer à la *Stratégie du mieux-être du Nouveau-Brunswick* et que vous partagiez la vision d'un Nouveau-Brunswick en santé où, ensemble, nous pouvons apprendre, travailler, nous amuser et vivre dans une culture du mieux-être! Sous l'autorité du ministère du Développement social, qui soutient la *Stratégie du mieux-être*, la Direction du mieux-être subventionne des programmes communautaires qui visent à promouvoir la santé psychologique et la résilience, une saine alimentation, l'activité physique et la vie sans tabac.

### Programme de subvention pour les programmes offerts après les heures de classe

Le *Programme de subvention pour les programmes offerts après les heures de classe* (POAHC)) soutient les organisations du Nouveau-Brunswick dans leurs efforts visant à accroître l'activité physique, la saine alimentation, les liens communautaires et les expériences d'apprentissage novatrices dans le cadre de leurs programmes offerts après les heures de classe.

Une *Programme offert après les heures de classe* désigne les programmes axés sur les activités récréatives offertes durant l'année scolaire et destinés aux enfants d'âge scolaire (entre 5 et 17 ans), y compris aux enfants ayant un handicap, au moins trois jours par semaine et deux heures par jour, pendant la période prioritaire de 15 h à 18 h. De façon générale, ces programmes abordables ont pour but d'offrir aux élèves de tout âge des occasions d'être actifs et pro sociaux et de participer à des activités amusantes tout en établissant des relations positives.

Les demandes sont acceptées sur une base annuelle, tant et aussi longtemps que les fonds sont disponibles.

Les candidats admissibles peuvent recevoir jusqu'à 1 000\$ en subvention. Toutefois, il existe la possibilité de recevoir un support financier additionnel de 1 000\$, pour la composante Saine alimentation, si vous optez pour l'implantation de la trousse [Chefs! Un bon départ pour une vie saine](#) dans votre programme offert après les heures de classe.

## FOIRE AUX QUESTIONS

### Combien de temps faut-il avant qu'une décision soit prise?

Le processus de révision des demandes comporte plusieurs étapes. Par conséquent, veuillez soumettre votre demande au moins huit (8) semaines avant la date prévue de début de l'activité. Si vous planifiez un programme qui aura lieu dans plusieurs mois, rien ne vous empêche de soumettre votre demande à l'avance. Il se peut alors que vous n'ayez pas de réponse en huit semaines exactement, mais vous saurez si vous avez droit à la subvention bien avant le début de votre programme.

### Y a-t-il une date butoir pour dépenser les sommes versées?

Les sommes accordées doivent être dépensées pendant la durée du programme tel que précisé dans le plan proposé du formulaire de demande.

### À quoi dois-je m'attendre lorsque je soumetts une demande de subvention?

- **Pré-sélection** : Lorsque votre demande parvient au Ministère, nous vérifions d'abord certains renseignements de base, par exemple s'il y a un délai d'au moins huit semaines entre la réception de la demande et le début du programme, si l'adresse et les coordonnées sont complètes, si le budget correspond au montant demandé, etc. Si des problèmes sont décelés à ce stade, nous communiquerons sans délai avec vous pour que vous puissiez apporter les corrections qui s'imposent. Une fois l'étape de pré-sélection terminée, l'évaluation peut commencer, et vous serez alors informé par courriel. Si vous ne recevez pas de

confirmation du Ministère dans les deux semaines qui suivent l'envoi de votre demande de subvention, veuillez nous appeler au 506-453-4217.

- **Évaluation de la demande** : Le Ministère évaluera votre demande pour s'assurer que votre programme répond aux objectifs de la *Stratégie du mieux-être* et du programme de subventions. Les membres du personnel qui examinent votre demande pourraient communiquer avec vous à quelques reprises pour obtenir plus d'information sur votre programme et pour vous donner des indications afin d'étoffer votre demande, s'il y a lieu.

### Que se passe-t-il une fois la décision rendue?

Si votre demande est approuvée :

Vous pouvez vous attendre à :

- Recevoir une lettre d'acceptation du Ministère.
- Recevoir un paiement quelques semaines après avoir reçu la lettre (le paiement sera versé à l'organisation désignée dans votre demande).

Nous nous attendons à ce que :

- Votre programme soit réalisé conformément à la description donnée dans votre demande.
- Vous soumettiez un [rapport d'activité](#)\* une fois le programme terminé.

Si votre demande est rejetée :

Vous pouvez vous attendre à :

- Recevoir une lettre expliquant la raison pour laquelle votre demande n'a pas été approuvée.

***Les instructions qui suivent visent à vous aider à répondre aux questions du formulaire de demande. Les sections du guide correspondent aux sections du formulaire de demande.***

## **ORGANISATION PRÉSENTANT LA DEMANDE LA SUBVENTION**

---

Pour que votre demande soit étudiée, votre programme doit être piloté par une organisation du Nouveau-Brunswick vouée à la promotion du mieux-être des Néo-Brunswickois.

Les types d'organisations peuvent comprendre des réseaux de mieux-être, des coalitions, des écoles, des communautés, des municipalités, des organismes sans but lucratif (à l'échelle locale, régionale, provinciale) ainsi que des associations, de même que des entreprises privées telles les garderies.

Les particuliers ne sont pas admissibles.

Assurez-vous que les coordonnées sont complètes. Toute information manquante occasionnera des retards dans le processus d'évaluation.

## **SI LA SUBVENTION EST ACCORDÉE, QUI RECEVRA LE PAIEMENT?**

---

Il arrive parfois qu'une organisation présentant une demande de subvention n'ait pas les ressources pour gérer les fonds alloués au programme. Un autre partenaire pourrait alors avoir le mandat, dans le cadre du programme, de recevoir et de gérer les fonds.

Si vous êtes dans cette situation, veuillez fournir le nom et les coordonnées de l'organisation. Signalons que le partenaire qui reçoit le montant de la subvention doit être une organisation et non un particulier, et que cette organisation doit être située au Nouveau-Brunswick.

**Remarque** : Assurez-vous que l'adresse et les coordonnées sont exactes. Si votre demande est approuvée, toute erreur dans cette section occasionnera un retard de paiement.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick est en voie d'introduire le virement direct obligatoire. Les avantages du virement direct comprennent :

- le traitement quotidien des paiements alors que les paiements par chèque ne sont traités que deux fois par semaine;
- l'accès au montant dans les deux jours ouvrables suivants le versement du paiement;
- la transmission quotidienne, par courriel (plutôt que l'envoi sous forme papier par courrier postal) des avis de remise, d'où une livraison plus rapide et une réduction des frais de traitement.

Pour vous inscrire, veuillez remplir le **formulaire pour le virement direct** de fonds et le soumettre à Service Nouveau-Brunswick par la poste (Service des comptes créditeurs de SNB, case postale 6000, Fredericton [Nouveau-Brunswick] E3B 5H1) ou par courriel ([maintenancefournisseurs@snb.ca](mailto:maintenancefournisseurs@snb.ca)).

**Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :**

Service des comptes créditeurs de SNB

Tél : 1-888-487-5050 (sélectionnez la langue de votre choix, puis appuyez sur le « 3 »)

Demandes de renseignements par courriel : [renseignementscc@snb.ca](mailto:renseignementscc@snb.ca)

## **RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU PROGRAMME OFFERT APRÈS LES HEURES DE CLASSE**

### **Question 1:**

Avant d'investir du temps à la préparation de votre demande, veuillez vous assurer que votre programme répond aux conditions d'admissibilité :

<b>Demandes admissibles</b>	<b>Demandes non admissibles</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouveaux programmes qui répondent aux objectifs du <i>Programme de subvention pour les programmes offerts après les heures de classe</i> (sans lien avec les programmes appuyés auparavant par la Direction du mieux-être).</li> <li>• Programmes appuyés auparavant par la Direction du mieux-être, mais avec la démonstration claire que le programme a été élargi ou amélioré, par exemple :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Ajout d'une nouvelle activité physique</li> <li>○ Ajout d'une composante de développement du leadership.</li> <li>○ Concentration sur des aspects supplémentaires ou différents du mieux-être reliés aux objectifs du programme.</li> <li>○ Ajout d'activités qui favorisent la santé psychologique.</li> <li>○ Création d'un nouveau partenariat communautaire.</li> <li>○ Ajout d'une activité intergénérationnelle</li> </ul> </li> </ul> <p><b>REMARQUE :</b> <i>Si une amélioration est apportée à un programme et si un rapport d'activité a été soumis, une subvention additionnelle peut être accordée au même programme, selon la disponibilité des fonds.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dédoubllement/répétition de programmes appuyés auparavant ou actuellement financés par un autre programme de subventions de la Direction du mieux-être.</li> <li>• Programmes qui ont déjà eu lieu</li> <li>• Les programmes déjà financés et pour lesquels un <a href="#">rapport d'activité*</a> n'a pas été soumis.</li> </ul> <p><i>Si vous avez des doutes sur l'admissibilité d'un programme, n'hésitez pas à demander des clarifications avant d'envoyer votre demande.</i></p>

### **Questions 2, 3, 4 :**

Indiquez quand vous prévoyez débiter votre programme et combien de temps il devrait durer. Donnez le plus d'information possible, y compris les dates et les heures s'il y a lieu. Rappelez-vous que la demande doit nous parvenir au moins huit semaines avant la date de début du programme pour donner le temps au processus d'évaluation de suivre son cours.

Indiquez l'endroit où se tiendra votre programme; par exemple, la collectivité, un immeuble en particulier, un parc ou à côté d'une école.

Décrivez votre programme clairement et en détail, en précisant exactement les activités qui auront lieu.

### **Question 7 :**

Les programmes ont souvent une portée plus large que les participants directement concernés. Par exemple, les participants pourraient partager avec leurs parents ce qu'ils ont appris sur la saine alimentation et influencer ce que la famille va acheter à l'avenir lors de l'achat d'épicerie. Dites-nous comment vous pensez que votre programme va créer des avantages qui se propageront au-delà des participants d'origine.

### **Question 8 :**

Pour être admissibles au financement, les programmes doivent s'harmoniser aux objectifs et critères d'éligibilité du *Programme de subvention pour les programmes offerts après les heures de classe* et inclure des éléments de chacune des 4 principales composantes. Une approche mixte permet un équilibre de la programmation en mettant l'accent sur des composantes multiples et diverses. Par conséquent, nous recommandons que le temps de programme soit alloué pour chaque composante; **l'activité physique - 30%, la saine alimentation - 20%, les forces communautaires- 20% et les expériences d'apprentissage - 30%.**

Cette approche se veut flexible. Par exemple, le temps passé à se concentrer sur l'activité physique peut chevaucher le temps passé à mettre en valeur les forces communautaires. L'objectif global est de créer un programme équilibré avec des activités constructives.

#### **A) Activité physique :**

La pratique régulière de l'activité physique est essentielle à une vie bien équilibrée, ainsi qu'à la croissance et au développement optimal des enfants et des jeunes. La participation à l'activité physique procure d'innombrables bienfaits, y compris une diminution des risques de maladie et une amélioration de la santé globale. Le temps consacré à l'activité physique contribue à nourrir le bien-être spirituel, émotionnel, physique et mental de la personne. Plus les enfants et les jeunes apprendront l'importance de l'activité physique en bas âge, plus ils auront tendance à continuer de l'intégrer à leur vie quotidienne.

L'activité physique devrait occuper au moins 30 minutes par jour et **au moins 30 % du temps** par semaine, afin de contribuer à l'accumulation quotidienne d'activités physiques pour les jeunes et les enfants, tels que recommandés dans les [Directives canadiennes en matière de mouvement sur 24 heures à l'intention des enfants et des jeunes](#). Par exemple, si votre programme dure 15 heures par semaine, il faudrait qu'au moins quatre heures et demie servent au volet de l'activité physique. Voici quelques exemples :

- Sports individuels et sports d'équipe (pas de sports scolaires).
- Activités extérieures (autant que possible)
- Activité physique d'intensité modérée à vigoureuse.
- Le jeu
- Habilités fondamentales du mouvement ([Au Canada, le sport c'est pour la vie](#)).
- Fréquentation d'installations récréatives spéciales et publiques (s'y rendre à pied lorsque possible).
- Activités alternatives (yoga, danse, pilates, etc).
- Programmes liés aux initiatives scolaires et communautaires en matière de vie active.

\* Afin de mieux aligner votre programme aux Directives, vous pourriez considérer passer plus de temps à l'extérieur et remplacer les comportements sédentaires et l'activité physique de faible intensité par plus d'activité physique d'intensité moyenne à élevée, laquelle entraîne encore plus de bienfaits pour la santé.  
\* Votre programme devrait aussi inclure une variété d'activités physiques.

## B) Saine Alimentation :

La saine alimentation est essentielle au développement sain de la personne, et ce à toutes les étapes de la vie. La consommation d'aliments sains et nutritifs donne à l'organisme l'énergie et les éléments nutritifs dont il a besoin pour rester fort et en santé. Plus les enfants et les jeunes apprendront l'importance de la nutrition en bas âge, plus ils auront tendance à adopter des habitudes alimentaires saines pour la vie.

Des activités visant à promouvoir la saine alimentation, la nutrition et la préparation des aliments devraient être offertes **au moins 20 % du temps**. Par exemple, si votre programme dure 15 heures par semaine, il faudrait qu'au moins trois heures servent au volet de la saine alimentation. Voici quelques exemples :

- Activités pratiques relatives aux aliments et à la nutrition (p. ex. : cuisine, jardinage, visite d'épiceries et de fermes, étude d'étiquettes alimentaires, sensibilisation au sujet de la commercialisation des aliments et introduction à des aliments sains d'autres cultures).
- Ressources utilisées conformément au [Guide alimentaire canadien](#) ou au [Guide alimentaire canadien - Premières Nations, Inuit et Métis](#).
- Activités animées par des experts de la communauté (diététiste, chefs cuisiniers, fermiers).

*Veillez noter que ceci représente les exigences de base pour la composante Saine alimentation. Des exigences supplémentaires vont s'appliquer si vous faites la demande pour la subvention additionnelle pour implanter la trousse CHEFS!*

Tous les aliments offerts pendant le programme doivent être conformes [aux politiques et aux normes](#) (défiler jusqu'à la Politique 711) du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance en matière de collations saines. Les collations doivent comprendre des aliments d'au moins deux groupes alimentaires.

## C) Expériences d'apprentissage :

Les programmes après l'école peuvent offrir des possibilités d'apprentissage inouïes. En y intégrant différents types d'expériences – comme l'apprentissage expérientiel, l'apprentissage axé sur les projets, la lecture et la récitation de contes – nous pouvons aider les enfants et les jeunes à mieux réussir à l'école et à acquérir de nouvelles compétences qui leur serviront dans toutes sortes de situations. Le temps consacré aux devoirs peut aussi être un élément important d'un programme après l'école plus vaste et diversifié. Les expériences d'apprentissage qui sont amusantes, intéressantes et inclusives, et qui sortent de l'ordinaire, peuvent procurer des bienfaits qui serviront à l'école et ailleurs.

Les autres opportunités d'apprentissage devraient occuper au moins **30 % du temps**. Par exemple, si votre programme dure 15 heures par semaine, il faudrait qu'au moins quatre heures et demie servent aux expériences d'apprentissage. Voici quelques exemples :

- Activités artistiques (perlage, peinture, sculpture, montage d'albums souvenirs, etc.).
- Expériences culturelles (musique multiculturelle, danse, art, théâtre et cuisine).
- Théâtre, sketches
- Excursions
- Randonnées en forêt et observation d'oiseaux
- Bénévolat
- Jardinage
- Mentorat par les pairs
- Jeux de construction (forts dans la neige, blocs, Lego, etc.).
- Lecture
- Conte d'histoires

- Jouer un instrument de musique
- Cercle des conteurs
- Cuisiner
- Activités en plein air (carte et boussole, pistage d'animaux, identification d'arbres, etc.).
- Devoirs
- Accès à un ordinateur pour la recherche et les devoirs seulement.
- Activités intergénérationnelles

#### D) Forces communautaires :

Les programmes offerts après l'école procurent aux enfants et aux jeunes de merveilleuses occasions pour être actifs dans leur communauté. En tirant parti des forces et des atouts de votre communauté, vous pourrez diversifier votre programme tout en le rendant plus intéressant et amusant. Tirer parti des forces de votre communauté en formant des partenariats avec ses citoyens et ses organismes est une excellente façon d'améliorer la qualité de votre programme après l'école. Les partenariats offrent l'occasion d'établir de bons rapports et d'initier vos participants à des activités nouvelles et stimulantes. Plus les enfants et les jeunes s'impliquent dans leur communauté en bas âge, plus ils auront tendance à continuer d'y réinvestir en tant que citoyens actifs et engagés.

Il faut tenir compte de la vaste diversité d'intérêts et d'habiletés. Le contenu du programme doit être flexible et refléter les forces et les intérêts de la collectivité, des parents et des participants jusqu'à **20 % du temps**. Par exemple, si votre programme dure 15 heures par semaine, il faudrait qu'au moins trois heures servent au volet d'exploitation des forces de la communauté. Voici quelques exemples :

- Excursions (monuments, bibliothèque, cuisine communautaire, etc.).
- Activités artistiques et culturelles (musées, expositions, pow-wows, inviter un artiste local, etc.).
- Activités de renforcement de l'estime de soi
- Les activités de renforcement du leadership
- Explorer les milieux naturels
- Activités éducatives sur le thème de la santé et du mieux-être (activités de sensibilisation sur la sécurité, etc.).
- Activités supplémentaires sur l'activité physique et l'alimentation saine.
- Activités avec les aînés et les personnes âgées de la communauté.
- Bénévolat

Décrivez votre programme clairement et en détail en précisant les activités qui auront lieu et à quelle fréquence.

Afin d'obtenir des renseignements supplémentaires et suggestions d'activité pour chacune des 4 composantes du programme de subvention POAHC, prière de consulter *Le Playbook – Une ressource pour Les programmes après l'école de qualité* à [www.joueznb.ca](http://www.joueznb.ca). Vous pouvez aussi contacter Jouez NB au (506)459-1929 ext. 5 ou par courriel à [info@nbplays.ca](mailto:info@nbplays.ca)

#### Questions 9 :

##### **Possibilité de soutien financier supplémentaire**

La mise en œuvre de la trousse CHEFS! ([Chefs! Un bon départ pour une vie saine](#)), dans la composante sur la saine alimentation de votre initiative offerte après les heures de classe, donne droit à un soutien financier supplémentaire. La trousse a été conçue pour quiconque cherche des façons amusantes et interactives d'initier les enfants à une saine alimentation, à la cuisine et à l'activité physique. Vous trouverez cette trousse facile à utiliser et débordante d'activités éprouvées... et approuvées par les enfants. Ces activités sont conçues pour

accroître les connaissances, les compétences et la confiance en soi des participants, ce qui devrait les aider à adopter un mode de vie sain toute leur vie durant.

Si vous avez des questions au sujet de la trousse ou si vous désirez de l'aide pour sa mise en œuvre, veuillez communiquer avec la Direction du mieux-être au 506-453-4217.

## **PLANIFICATION DU PROGRAMME OFFERT APRÈS LES HEURES DE CLASSE**

### **Ressources suggérées**

Certaines des ressources suivantes pourraient vous aider dans la planification de votre programme :

- *Le Playbook – Une ressource pour Les programmes après l'école de qualité* à [www.joueznb.ca](http://www.joueznb.ca)
- Chefs! Un bon départ pour une vie saine <http://www2.gnb.ca>
- Stratégie du mieux-être du Nouveau-Brunswick [www.gnb.ca/mieux-etre](http://www.gnb.ca/mieux-etre)
- [Le mouvement du mieux-être](http://www.mieux-etre.ca)
- Réseau d'action sur la sécurité alimentaire du Nouveau-Brunswick ([www.securitealimentairenb.ca](http://www.securitealimentairenb.ca))
- Réseaux de mieux-être de la Coalition pour une saine alimentation et l'activité physique (<http://csaap.ca/>)
- Mouvement Acadien des Communautés en Santé du Nouveau-Brunswick ([www.macsnb.ca](http://www.macsnb.ca)) ainsi que le magazine « RéseauMACS »

### **Question 10 :**

#### **Profil « Coup d'œil sur ma communauté »**

- Pour trouver le profil de votre communauté, visitez le site Web [www.csnb.ca/profils-communautaires](http://www.csnb.ca/profils-communautaires)
- Pour apprendre à utiliser votre profil, visitez le site Web [www.youtube.com/watch?v=Wnl\\_KlwubVs&autoplay=1&rel=0](http://www.youtube.com/watch?v=Wnl_KlwubVs&autoplay=1&rel=0)

« Coup d'œil sur ma communauté » offre un instantané sur les personnes qui vivent, qui apprennent et qui travaillent au sein de la communauté et qui participent aux activités locales. Les données présentées dans le profil vous aideront à reconnaître les forces de même que les besoins de votre communauté.

En consultant ce type de données, vous pourrez peut-être mieux expliquer pourquoi votre programme est important. Le profil peut vous aider à choisir les activités qui seront importantes et à mieux comprendre les forces de votre communauté. Enfin, les données du profil peuvent vous aider à susciter un appui pour votre programme en attirant de nouveaux partenaires.

Voici quelques exemples de données présentées dans le profil. Recherchez dans le profil les données qui se rapportent à votre programme :

<b>Que voulez-vous savoir?</b>	<b>Où chercher?</b>
<b>FAITS COMMUNAUTAIRES</b> : Votre communauté est-elle en croissance ou en décroissance?	Page 5      Variation de la population (2006-2011) %
<b>ENVIRONNEMENT PHYSIQUE</b> : Combien d'enfants ou d'adolescents de la communauté vont à l'école à pied ou à vélo?	Page 9      Jeunes qui marchent ou qui font du vélo (2013) %
<b>COMPORTEMENTS LIÉS À LA SANTÉ</b> : Quelles sont les activités physiques les plus populaires dans la communauté?	Page 10      Top 5 des activités physiques pratiquées lors des trois derniers mois (2009–2011)
<b>COMPORTEMENTS LIÉS À LA SANTÉ</b> : Quelle proportion de jeunes de la maternelle à la 5e année consomment des fruits et légumes 5 fois ou plus par jour?	Page 10      Maternelle à 5e année* (2010-2011) %
<b>COMPORTEMENTS LIÉS À LA SANTÉ</b> : Quelle proportion de jeunes de la maternelle à la 5e année sont actifs physiquement au moins <b>30 minutes</b> 3 fois par semaine ou plus?	Page 10      Maternelle à 5e année* (2010-2011) %

Voici comment vous pourriez utiliser les données :

- Votre profil montre que le pourcentage d'enfants de votre communauté qui sont en surpoids est supérieur au niveau provincial (Page 10). Dans votre programme, vous pourriez envisager de faire des activités physiques régulières et mettre en œuvre la trousse « Chefs! Un bon départ pour une vie saine ».
- Le profil révèle que le nombre d'aînés dans votre communauté est important et même supérieur à la moyenne provinciale (Page 5). Les aînés possèdent une expérience et une sagesse qu'ils peuvent transmettre, et pourraient avoir le temps de faire du bénévolat. Peut-être pourriez-vous vous associer à une organisation de personnes âgées et inviter des aînés à participer à la mise en œuvre de votre programme.
- Vous remarquez que le sentiment d'appartenance à votre communauté est très fort (Page 14). Vous pourriez tirer profit de ce sentiment d'appartenance pour mobiliser des partenaires autour de votre programme.
- Vous constaterez peut-être que les jeunes de votre communauté sont plus nombreux qu'ailleurs à indiquer que leurs amis répondent à leurs besoins en matière de santé psychologique. Vous pourriez envisager de laisser plus de place aux jeunes dans la direction de votre activité (ou de leur confier un rôle plus significatif dans le processus décisionnel). Donnez-leur l'occasion de travailler ensemble et de prendre des décisions sur les activités. Fixez-leur des limites claires et raisonnables, et offrez-leur le soutien dont ils ont besoin pour aller de l'avant lorsqu'il le faut.

### **Question 11 :**

#### **Autres sources de données**

Le rapport « *Coup d'œil sur ma communauté* » rassemble des données de plusieurs sources. Quelques-unes de ces sources sont énumérées ci-dessous. Vous voudrez peut-être consulter ces rapports directement :

- **Sondage sur le mieux-être des élèves** – La majorité des écoles du Nouveau-Brunswick participent à ce sondage tous les trois ans. Chaque école qui participe au sondage reçoit un rapport sur ses propres résultats. Si vous travaillez pour une école, vous pouvez accéder aux derniers résultats de votre école au sondage sur le mieux-être des élèves en communiquant avec le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick.
  - Par téléphone (de 8 h à 16 h) au 506-869-6870 ou au 1-877-225-2521
  - Par courriel à : [info@nbhc.ca](mailto:info@nbhc.ca)
- **Évaluation des besoins en santé de la communauté** – Les communautés du Nouveau-Brunswick qui font partie du Réseau de santé Horizon ont participé ou sont en train de participer à une évaluation des besoins en santé de leur communauté. Les besoins ont été mis en évidence par un groupe de travail communautaire et des groupes de discussion. Pour trouver les évaluations des besoins en santé de la communauté, visitez <http://fr.horizonnb.ca/accueil/centre-des-médias/publications> et cliquez sur le lien *Sommaires d'évaluation des besoins en matière de santé* à la gauche de la page.

### **Question 12 :**

Mettre les participants à contribution dans la planification et la mise en œuvre d'une initiative aide à susciter l'intérêt pour l'initiative et à mobiliser les appuis, et peut améliorer la qualité et favoriser la réussite de l'initiative. Pour se faire il faut s'assurer de répondre aux trois besoins fondamentaux des participants : la compétence, l'autonomie et l'appartenance.

Avoir un sentiment de **compétence**, c'est avoir des aptitudes, des forces et des capacités qui sont reconnues tant par les autres que par moi-même. Quand je les utilise pour atteindre les objectifs et aider les autres, je ressens un sentiment d'accomplissement et d'estime personnelle.

Avoir un sentiment d'**autonomie**, c'est pouvoir s'exprimer et être capable de prendre des décisions sur des sujets qui sont importants pour moi et pour autrui. On me soutient dans mes choix.

Avoir un sentiment d'**appartenance**, c'est pouvoir compter sur des relations importantes qui m'appuient et m'encouragent. Il y a également réciprocité, car j'appuie et j'encourage aussi les autres.



Pour répondre aux besoins de votre équipe de planification et des participants, réfléchissez aux points suivants :

**C = compétence; AU = autonomie; A = appartenance**

Pendant la planification et la mise en œuvre du programme...

- Reconnaissez-vous les aptitudes et les forces des participants? (C)
- Encouragez-vous les participants à faire connaître leurs idées et leurs opinions? (AU)
- Leur offrez-vous des choix? (AU)
- Encouragez-vous les relations positives? (A)
- Tenez-vous compte des besoins de l'auditoire cible? (A)
- Respectez-vous et acceptez-vous les suggestions d'autrui et montrez-vous de l'intérêt pour leurs idées? (C, AU, A)
- Invitez-vous les membres de la communauté à partager ses compétences et ses aptitudes afin qu'ils puissent les améliorer et les maintenir? (C, AU, A)

Pendant le programme, l'animateur peut...

- Planifier des activités avec les participants (C, AU, A)
- Favoriser l'acquisition de nouvelles compétences et connaissances (C) et encourager les participants à mettre en pratique et à appliquer ces compétences en dehors du programme.
- Offrir des occasions aux participants de s'exprimer et de faire part de leurs commentaires (AU)
- Tenir compte de l'intérêt des participants (AU, A)
- Favoriser la réussite chez les participants (C, A)
- Offrir des choix et donner l'occasion de prendre des décisions (AU)
- Reconnaître et souligner les compétences et les forces (C, A)
- Encourager le respect, l'inclusion et l'acceptation (A)

Pour en savoir davantage sur cette approche et son effet sur la santé psychologique, visitez

[www.gnb.ca/mieux-etre](http://www.gnb.ca/mieux-etre).

### **Question 13 :**

Faites-vous partie d'un réseau de mieux-être?

Faire partie d'un réseau peut vous aider à trouver des partenaires potentiels, à faire appel à de nouvelles ressources, à promouvoir votre programme ou à connaître des exemples de réussite.

### **Question 14 :**

#### **Partenariats communautaires**

La présence de partenaires stratégiques dans votre programme améliorera les chances de réussite et la durabilité de votre programme. Le recours à des organisations, à des entreprises et à d'autres partenaires qui valorisent la coopération assure une représentation diversifiée et rend la participation plus accessible et plus intéressante pour les gens.

Les rôles et les contributions possibles des partenaires peuvent inclure, sans toutefois s'y limiter :

- L'animation d'activités
- L'utilisation de locaux sans frais
- L'offre d'un moyen de transport pour les participants
- L'impression gratuite de dépliants sur le programme
- Le bénévolat
- Le don d'équipement ou de matériel (un rotoculteur, un projecteur, du matériel de cuisine, de l'équipement de sport, etc)

Il existe des réseaux régionaux de mieux-être un peu partout dans la province. Communiquez avec votre conseiller régional en mieux-être pour vous informer sur les réseaux de mieux-être dans votre région. (Visitez [www.gnb.ca/mieux-etre](http://www.gnb.ca/mieux-etre) et cliquez sur le lien *Bureaux régionaux* à la droite de la page.)

## BUDGET

---

### Question 15 :

Veillez fournir les détails sur la façon dont vous prévoyez utiliser le financement accordé par le Ministère du Développement social (liste des dépenses prévues et/ou articles à acheter, avec les montants correspondants pour chacun). Si vous décidez de demande la subvention supplémentaire de 1000 \$ pour implanter le programme « Chefs! Un bon départ pour une vie saine », le total des frais énumérés devrait être d'au moins 2000 \$. Si vous décidez par contre de ne pas demander le supplément de 1000 \$ pour l'implantation de la trousse CHEFS, le total des frais énumérés devrait être d'au moins 1000 \$.

Bien qu'il soit nécessaire d'inclure dans votre programme des activités qui se rattachent à chacune des 4 composantes du programme de subvention, l'attente est que la majorité des fonds seront investis dans des activités se rattachant aux composantes Saine alimentation et Activité physique.

### Dépenses admissibles et non admissibles

Dépenses admissibles	Dépenses non admissibles
<ul style="list-style-type: none"><li>• Activités communautaires;</li><li>• Conférenciers;</li><li>• Matériel, équipement ou autres fournitures directement liés au programme de subvention POAHC.</li><li>• Partenariats novateurs;</li><li>• Excursions actives (canotage, escalade, quilles, etc...).</li><li>• Équipement sportif;</li><li>• Épicerie;</li><li>• Ustensiles, chaudrons, poêlons;</li><li>• Équipement de jardinage ;</li><li>• Visite de fermes ;</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les coûts opérationnels (i.e. : salaires des employés, loyer).</li><li>• Dépenses d'immobilisations (bâtiments, structures permanentes, etc...).</li><li>• Le dédoublement ou la répétition d'activités ou événements déjà soutenus par une subvention, ou actuellement financés par l'intermédiaire d'un autre programme de subventions de la Direction du mieux-être ou la Direction des communautés actives.</li><li>• Initiatives qui ont déjà eu lieu;</li></ul> <p><i>* N'hésitez pas à nous contacter avant de soumettre votre application si vous avez des doutes quant aux dépenses qui seraient éligibles ou non.</i></p>

## MESURER VOTRE SUCCÈS

---

### Question 16 :

Il est essentiel de savoir ce que vous voulez accomplir pour mener à bien votre programme. Lorsque vous planifiez votre programme, vous devez déterminer comment vous allez évaluer les objectifs à atteindre. Pour ce faire, posez-vous les questions suivantes :

- Qu'allez-vous réaliser?
- Qu'en retireront les participants?
- Quels sont les avantages ou les changements qu'apportera cette programme pour les participants ou la communauté une fois leur participation terminée?
- Quels changements pourrez-vous mesurer?
- Quels outils allez-vous utiliser pour mesurer ces changements?

La prochaine étape est de déterminer le meilleur moyen d'évaluer dans quelle mesure vous avez atteint vos objectifs. Il y a plusieurs méthodes pour y arriver : réaliser un sondage ou des entrevues auprès des participants, faire remplir des questionnaires avant et après l'activité, remplir un formulaire de suivi, recueillir des témoignages, réaliser un sondage auprès des partenaires, etc.

Vous n'avez pas à tout mesurer; concentrez-vous plutôt sur **deux ou trois** objectifs que vous souhaitez atteindre.

Rappelez-vous que, si votre demande est approuvée, nous vous demanderons de nous faire part de votre expérience dans le [rapport d'activité](#)\* une fois votre programme terminé.

## CÉLÉBRATION

---

### Question 17 :

Il est important de revenir sur les réussites et les défis rencontrés pour vous aider à prendre conscience de ce que vous avez appris, faire ressortir les faits et avoir des raisons de célébrer. Cette réflexion suscitera de nouvelles idées pour l'avenir. D'autres personnes peuvent aussi être inspirées et motivés par ce que vous avez accompli.

Voici quelques moyens de partager votre expérience, vos ressources et vos réussites :

- Votre page Facebook, votre page web, ou tout autre média social que vous utilisez
- Journal ou bulletin communautaire
- Radio
- [Le mouvement du mieux-être](#) ou sur Facebook à WellnessNBMieuxEtreNB
- Mouvement Acadien des Communautés en Santé du Nouveau-Brunswick ([www.macsnb.ca](http://www.macsnb.ca)) ainsi que le magazine « RéseauMACS »
- Bulletin de la Coalition pour une saine alimentation et l'activité physique au Nouveau-Brunswick ([www.hepac.ca/fr/](http://www.hepac.ca/fr/))
- Bulletin du Réseau d'action sur la sécurité alimentaire du Nouveau-Brunswick (<http://www.securitealimentairenb.ca/>)

Si votre demande de subvention est approuvée, rappelez-vous que vous devrez préciser dans votre [rapport d'activité](#)\* comment vous avez partagé votre expérience avec autrui.

## PRÉSENTATION DE VOTRE DEMANDE

---

***Avant de soumettre votre demande, assurez-vous d'avoir bien répondu à toutes les questions.***

**\*Remarque :** Pour une version électronique des formulaires et documents pour le *Programme de subvention pour les programmes offerts après les heures de classe*, visitez le lien [POAHC](#).

**Pour de plus amples informations, ou pour nous faire parvenir votre demande, contactez-nous à :**

**Courriel :** [mieux-etre.wellness@gnb.ca](mailto:mieux-etre.wellness@gnb.ca)

**Tél :** (506) 453-4217

**Télécopieur:** (506) 444-5722

**Adresse Postale:** Ministère du Développement social  
Direction du mieux-être  
Édifice Sartain MacDonald, 551, rue King  
C.P. 6000  
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1

(Version Octobre 2018)